

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIVERS

La nouvelle caserne de sapeurs-pompiers d'Asnières.

De la très vivante revue L'Eau, alertement rédigée par M. L. Descroix, directeur administrateur de la Revue de métallurgie :

La ville d'Asnières, dont la municipalité a, depuis cinq ans, réalisé tant d'améliorations de toute sorte, notamment en matière d'hygiène urbaine, exposait dans un stand de l'« Exposition internationale du Feu et de la Sécurité » (Paris, 28 juin-8 juillet 1934) les plans et la maquette de sa nouvelle caserne de sapeurs-pompiers.

Ce bâtiment, qui vient d'être terminé, a été conçu d'après un principe nouveau.

Observons d'abord que le maintien en permanence d'une équipe de premier secours contre l'incendie est une coûteuse sujétion pour les villes de banlieue ou de province ; que, par contre, le rassemblement du corps des pompiers en cas de sinistre fait perdre un temps précieux et aggrave les dommages aux hommes comme aux immeubles.

Caserne. — Pour avoir toujours à sa disposition un effectif de pompiers suffisant à assurer le premier départ, la municipalité d'Asnières a :

1. Recruté une équipe de pompiers-ouvriers du bâtiment.
2. Construit une caserne où sont logés ces hommes et leur famille.
3. Adjoint à cette caserne des ateliers d'entretien et de réparation du matériel municipal de toute sorte : ateliers de menuiserie, de charonnage, de serrurerie, ajustage, forge, atelier de peinture, fosse pour la visite et la réparation du matériel automobile.

Le capitaine des pompiers est payé comme chef des ateliers. Les pompiers sont rétribués comme ouvriers. En cas de sinistre, de jour comme de nuit, le premier départ peut être assuré sans délai.

Mais comment appeler d'urgence, surtout la nuit, les pompiers habitant à quelque distance. La sirène peut ne pas être entendue. Elle a, en outre, le grave inconvénient d'alerter, et même d'affoler la population, qui se précipite sur le lieu du sinistre et gêne la manœuvre.

Un jeune pompier d'Asnières, M. Guichard, a trouvé une solution élégante.

L'appel par T. S. F. des pompiers logés en ville. — Un poste émetteur de faible puissance, sur ondes courtes, lance un appel qui actionne chez chaque pompier une sonnerie électrique.

De plus, la voiture de premier départ portera un autre appareil émetteur permettant de demander, s'il y a lieu, à la caserne, un renfort immédiat.

Ces deux éléments : caserne-atelier juxtaposée au dépôt des pompes, et appel par T. S. F. se complètent et tendent l'un et l'autre à accroître la rapidité d'intervention, ce facteur initial du succès dans la lutte contre le feu.

Les portes à ouverture instantanée. — Pour hâter le départ du premier secours, le dépôt des pompes est fermé par d'immenses portes à contrepoids, système Wanner, qui, malgré leur masse de 2500 kg, se manœuvrent avec une extrême facilité et s'effacent au plafond en deux secondes.

On remarque également dans le stand d'Asnières des tuyaux en zinc filé de la Société de la Vieille Montagne, dont l'application a été faite dans la construction de la nouvelle caserne. Ces tuyaux, qui résistent à des pressions de plusieurs centaines de kilogrammes par centimètre carré, offrent toute sécurité pour les conduites intérieures d'eau sous pression, de distribution d'eau chaude et de gaz. On les emploie aussi comme gaines pour les traversées de murs par les canalisations électriques. Ils constituent une nouveauté intéressante pour la construction et c'est pourquoi les édiles d'Asnières ont voulu en faire l'application dans la nouvelle caserne.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Les comptes de la Société pour l'année 1936 seront adressés, à la fin du mois d'avril, aux membres de la Société, avec prise en remboursement de la cotisation pour 1937 du montant de Fr. 12.— ou Fr. 6.— pour les membres âgés de moins de 30 ans. Pour éviter toute erreur nous appelons spécialement l'attention de nos membres sur le fait qu'il s'agit de la cotisation pour la caisse centrale et non pas de celle pour leur section.

Les intéressés sont priés de ne pas laisser retourner le recouvrement faute d'instructions données à leur entourage. On peut s'acquitter aussi, en cas d'absence, par versement au compte de chèques postaux VIII 5594, Zurich.

Les changements d'adresses doivent être annoncés au Secrétariat aussitôt que possible.

Zurich, le 10 avril 1937.

Le Secrétariat.

Quatrième réunion internationale d'architectes.

A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous complétons la note que nous avons publiée, dans notre avant-dernier numéro. Réd.

La IV^e R. I. A. a pour objet de réunir, à Paris, en 1937, à l'occasion de l'« Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne », les architectes et artistes d'esprit moderne des divers pays, tendances et écoles, et de poursuivre, à cette occasion, l'œuvre de rapprochement intellectuel et artistique et de perfectionnement par l'échange des idées qui sont la raison d'être de ce mouvement.

Cinq séances seront consacrées aux discussions des idées inspirées par le thème général suivant : « L'architecte, artiste et technicien ».

Les travaux de chaque séance seront dirigés par un président désigné par le Comité exécutif. Un rapport sera présenté sur chaque sujet mis à l'ordre du jour. Les communications écrites ne seront pas lues en séances, mais un résumé en sera donné par le rapporteur.

Les communications écrites, en langue française, devront parvenir au Comité exécutif avant le 1^{er} juin 1937, en deux exemplaires dactylographiés.

Il serait désirable que les discussions aient lieu en langue française ; toutefois, les communications et interventions en anglais, allemand et italien seront traduites en français.

Le prix de la carte de participation est fixé à Fr. 100.—.

Secrétariat : Avenue des Champs-Élysées 65, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin Technique [de la Société Rateau. (La Courneuve, Seine.)

Le N° 163 de cette revue contient d'instructives notices sur une station de pompage dont les divers groupes, tant élévatoires que nourriciers, sont mis en route automatiquement suivant les indications d'un flotteur placé dans un réservoir situé à une distance de 10 km ; sur des installations d'air comprimé dans les mines ; sur le nettoyage des voitures dans les entreprises de transport en commun ; sur des pompes véhiculant des solutions de nitrate de sodium.

La Topologie des groupes de Lie, par Elie Cartan. Fascicule 338 des « Actualités scientifiques et industrielles ». 28 pages, 10 fr. f. Hermann & Cie, éditeurs, Paris, 1936.

Le présent fascicule reproduit une conférence faite, le 21 octobre 1935, au Colloque international de Genève, sur quelques questions de géométrie et de topologie et constitue un exposé d'ensemble de tout ce qu'on connaît actuellement sur la topologie des groupes de Lie finis et continus.

Après un rappel des propriétés fondamentales des groupes continus finis et des groupes de Lie, l'auteur expose les résultats obtenus par H. Weyl et par lui-même relativement à la